

**Procès-verbal de la réunion du
Comité d'action des membres ayant un handicap (CAMAH)
Le 3 novembre 2016
Salle Pat-McGrath, 11, avenue Holland**

A // Présences

- Behiye Cinkilic (SEN)
- Marc Masson (SEN)
- Michel Tondreau (SSG)
- Jo-An Munday (UEDN)

- Jay Castonguay (Représentante régionale – AFPC)

B // Absences

- Brigitte Coghill (SRN)
- Denise Camus (SEIC)

C // Absences motivées

- Peter Hyduk (UEDN)

D // Invités

- Louis Bélisle (UNDE)
- Tina Tundreau

1 // Introduction

La réunion débute à 17 h 30.

2 // Adoption de l'ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion.

- Proposée : Michel Tondreau
- Appuyée : Marc Masson
- Adoptée

3 // Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

On passe en revue le procès-verbal de la dernière réunion et on y apporte quelques changements d'ordre grammatical. Motion d'adoption avec modifications :

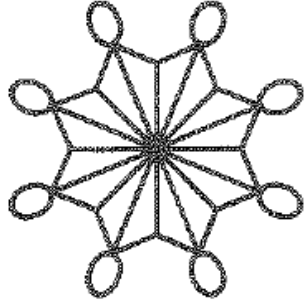
- Proposée : Michel Tondreau
- Appuyée : Marc Masson
- Adoptée

Note : La réunion d'octobre a été annulée.

4 // Questions découlant de la dernière réunion

Nouveau logo du CAMAH

Un graphiste a conçu différents logos pour le CAMAH. Après les avoir étudiés soigneusement, nous avons choisi celui-ci parce qu'il



repréprend certains éléments de l'ancien logo, mais est d'allure plus contemporaine. Il ne reste plus qu'à choisir les couleurs, ce qui fera l'objet d'une discussion ultérieurement.

Finances

Selon les états financiers d'octobre, il reste 2 129,78 \$ dans notre budget. Cette somme doit être utilisée avant le 31 décembre, sinon l'AFPC la récupérera. Larry Rousseau ne veut pas que les comités se contentent de donner de l'argent à des organismes de bienfaisance. Ils doivent aussi faire quelque chose de valable. Nous utiliserons donc cet argent pour acheter des articles promotionnels, une bannière et des cartes promotionnelles. On propose de tenir une séance de planification le 8 décembre, à 17 h, au restaurant Atomic Rooster (303, rue Bank).

- Proposée : Michel Tondreau
- Appuyée : Behiye Cinkilic
- Adoptée

On espère que Rick Lynn pourra y assister et nous donner des conseils d'ordre financier.

5// **Activité soulignant la Journée des droits de la personne, le 10 décembre**

Cette activité a été reportée au début de 2017. Détails à venir.

6// Élection à la vice-présidence; tâches de secrétaire et de trésorier

Jo-An Munday a accepté d'assumer la vice-présidence jusqu'aux prochaines élections en mars 2017.

Tâches de la secrétaire :

- Envoyer les procès-verbaux adoptés à l'AFPC
- Envoyer l'avis de réunion par courriel aux membres du CAMAH

Jay a expliqué à Marc les tâches de trésorier :

- Obtenir de Claudine les états financiers avant nos réunions
- Comprendre les états financiers
- Découvrir les irrégularités
- Transmettre les états financiers à Jay pour qu'elle puisse les photocopier avant nos réunions.

Page Web du CAMAH

<http://psac-ncr.com/fr/notre-organisation/comit%C3%A9s/comit%C3%A9-daction-des-membres-ayant-un-handicap>

On nous a fait remarquer que le langage employé sur notre page Web laisse à penser que le CAMAH est un comité « fermé », qu'il n'accueille pas de nouveaux membres et qu'il conviendrait de rectifier le tir. Nous devons, par conséquent, trouver des façons de mieux expliquer que notre comité est ouvert à tous et toutes.

8 // Conclusion

- **Prochaine réunion : 8 décembre 2016**
- **Levée de la réunion : 19 h 30**
- **Procès-verbal rédigé et accepté :**

Le secrétaire, La présidente,

Marc Masson Behiye Cinkilic

Date

Date